

## ATELIER DE CULTURE PLASTIQUE ET ARTISTIQUE

### INSCRIPTIONS 2018-2019

Madame, Monsieur,

Le lycée Saint Thomas d'Aquin propose aux élèves volontaires un atelier de culture plastique et artistique, dirigé par Olivier Chiron, professeur du lycée.

Cet atelier, ouvert à l'ensemble des élèves, permet d'approfondir le travail mené au collège, tout en abordant les questionnements des options de spécialité et facultative du cycle terminal. Il sera conduit sur l'année, et rythmé en trois temps :

#### **1- Voir et comprendre l'art :**

Rencontre avec des œuvres, visite de musées et d'expositions à proximité de l'établissement, et réflexion sur le lien entre l'œuvre, son auteur, et son lieu d'exposition ;

#### **2- Observer, photographier, créer :**

Rechercher les mécanismes qui permettent de passer de l'observation d'un objet ou d'une action, à un travail personnel et singulier ;

#### **3- Réaliser et exposer :**

Comment rendre visible et accessible une intention ? Comment révéler l'objet à travers l'exposition pour lui donner toute sa grandeur ?

Ces différentes étapes mèneront à une exposition dans laquelle les élèves de l'atelier présenteront leurs productions aux autres élèves du lycée, selon des modalités qui seront définies au cours de l'année.

Au fil du temps, nous chercherons à nourrir les productions de chacun d'un regard critique et théorique. Ainsi, cet atelier s'inscrira dans la logique de l'enseignement de spécialité en Arts Plastiques, mais également de toute analyse de documents.

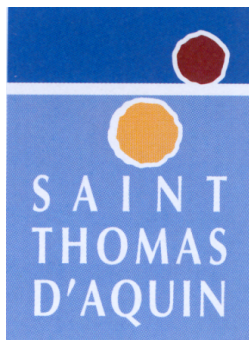
Une présentation de l'atelier et l'ouverture des inscriptions se tiendront dans l'amphithéâtre.

La date du premier atelier sera communiquée à la rentrée

Une participation financière de 130 Euros couvrant le matériel et les sorties vous sera demandée pour l'année.

*M. Chiron*

*M.Duchenoy*



## ATELIER DE CULTURE PLASTIQUE ET ARTISTIQUE

### INSCRIPTIONS 2018-2019

#### DOCUMENT A RETOURNER AL'ETABLISSEMENT

- **Horaire** : Séances de 2h le mercredi de 16h30 à 18h30
  
- **Tarif** : 130 euros pour l'année.

Je soussigné.....

Autorise ma fille / mon fils .....élève en classe de .....  
à participer à l'atelier d'arts plastiques.

Vous avez la possibilité de régler votre facture en choisissant l'une des modalités suivantes :

- En une seule fois par chèque à l'ordre de « Ogec STA » ;
  
- Par prélèvement, en neuf mensualités d'octobre à juin (dans ce cas, le montant sera rajouté à la scolarité).

Date :

Signature des parents :

Signature de l'élève :